



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection des consommateurs

Question écrite n° 43232

Texte de la question

M. Étienne Pinte attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la multiplication des promesses d'amaigrissement qui sont le fait d'acteurs appartenant aux secteurs les plus variés : produits cosmétiques, compléments alimentaires, produits alimentaires, instituts, régimes divers promus par des médecins ou des personnalités. Récemment, un laboratoire pharmaceutique a même obtenu l'autorisation de mettre sur le marché, sans ordonnance, une molécule anti-obésité, dont les promesses sont fortement médiatisées, alors qu'elles semblent contestées par une partie du corps médical. Il avait été annoncé qu'un groupe de travail procèderait à une évaluation des risques et des bénéfices pour la santé des régimes et produits amaigrissants. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de l'état d'avancement de ces travaux.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Pinte](#)

Circonscription : Yvelines (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43232

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 2009, page 1978

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)